

# L'OGEC

## Qu'est ce que l'OGEC ?

L'OGEC de Saint Bruno est l'un des 5 800 **O**rganismes de **G**estion des **E**tablissements **C**atholiques de France. Ce sont des associations (régies par la loi de 1901) qui gèrent les 10 000 écoles, collèges, lycées catholiques de notre pays. Initiés par l'enseignement catholique, elles sont au service des établissements : elles leur donnent une existence juridique, c'est à dire une personne morale. Elles sont responsables, avec le Chef d'établissement, – entre autres – devant l'Etat et les Collectivités Territoriales qui apportent des subventions directes et devant les familles qui paient les frais de scolarité.

## Les missions

Avant tout, un **travail en étroite collaboration et dans un climat de grande confiance** entre le Chef d'Etablissement, l'OGEC et l'APEL sont les conditions indispensables pour la bonne marche d'un Etablissement : c'est le cas aujourd'hui à Saint Bruno où les nombreux projets en cours, l'accroissement du nombre des élèves, la satisfaction grandissante des parents sont autant de résultats patents de ce bon travail.

L'OGEC de Saint Bruno se concentre sur plusieurs missions ; il :

- participe avec le Chef d'Etablissement à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif fondé sur le caractère propre catholique
- est l'employeur de l'ensemble du personnel non enseignant du collège (12 personnes dont le Chef d'Etablissement) : signature des contrats de travail, rémunération, licenciements, versements des indemnités de départ en retraite ; le chef d'établissement assure le management du personnel, par délégation.
- vote le budget présenté par le Chef d'Etablissement
- est responsable de la bonne gestion : tenue des comptes, détermination de la contribution des familles, suivi des versements de l'Etat, paiement des charges, assurances, emprunts, remboursements,...
- est propriétaire de tous les locaux du Collège et dans ce cadre veille à son entretien, sa rénovation, aux agrandissements et mise aux normes
- apporte son soutien à l'organisation des fêtes et événements du Collège

## Budget de l'OGEC

L'OGEC gère un budget annuel de 800 000 €. L'argent provient des contributions des familles, des tickets restaurants, des dotations de l'Etat. Cet argent est employé à rémunérer le personnel non enseignant, à payer les denrées alimentaires (cantine), à rembourser les emprunts, lancer des investissements nouveaux, financer partiellement certains voyages scolaire, etc...

L'OGEC est propriétaire des bâtiments scolaires dont la valeur est aujourd'hui estimée à 2,5 Millions €. Il a en parallèle contracté des emprunts dont les remboursements à venir (sur 20 ans) s'élèvent à 1,7 Millions €. Le poste remboursements d'emprunts représente aujourd'hui plus de 20% du budget annuel avec un montant de 180 000 €/an.

Les derniers gros travaux financés ont été :

- rachat des bâtiments
- réhabilitation / mise aux normes des bâtiments
- rénovation amphithéâtre

- rénovation cantine

## **Les projets 2009 / 2010**

- Les principaux projets en cours gérés par l'OGEC avec le Chef d'Etablissement sont :
- rénovation de la cuisine et mise en place d'un self au 1<sup>er</sup> septembre 2009 avec nouveaux modes de fonctionnement (intégration des normes HACCP,...)
  - perfectionnement des outils et de l'offre pédagogiques sur proposition du chef d'établissement: classes Européennes, petits cours, après cours, sections sportives
  - recherche d'économies notamment en baissant le coût des achats (papeterie, énergie, denrées, informatique,...)
  - réflexion et prospectives sur l'organigramme du Collège (personnel non enseignant)
  - consolidation des liens forts avec les Etablissements voisins : Saint Joseph (La Tour), Saint Joseph (Morestel), Les Marronniers (Corbelin), Dominique Saviot (Biol), Stéphanie de Virieu (Virieu), Les Forges (Dolomieu), Notre-Dame du Rosaire (Chimilin), Saint Marc (Nivolas Vermelle), lycée Val d'Ainan

## **Qui compose l'OGEC de Saint Bruno?**

Comme toute association, l'OGEC est dotée d'un Conseil d'Administration (renouvelable par tiers tous les ans), d'un bureau (composé de membres du Conseil) et de Commissions

Au 19 avril 2009, le Conseil d'Administration de l'OGEC est composé :

- de 3 membres de droit (Directeur Diocésain, responsable de la Tutelle Diocésaine ; Président de l'UDOGEC, le président de l'Apel)
- Un invité de droit : le Chef d'Etablissement
- de 12 membres bénévoles (amis du Collèges, parents d'élève, anciens élèves, ...)

Le Bureau est quant à lui constitué de 6 membres :

- Président Michel Jacquemont Collet
- Vice président Joseph Gonin
- Secrétaire René Georges Gonin
- Secrétaire Adjoint Paul Barbier
- Trésorier Jean-Frédéric Brunet
- Trésorier Adjoint René Beaupin

Enfin trois Commissions travaillent à intervalles réguliers :

- Travaux
- Finances
- Vie et Animation du Collège

Le Conseil d'Administration (dont le Chef d'Etablissement) se réunit environ tous les 2 mois pour faire le point :

- des travaux menés dans les différentes commissions
- sur la bonne marche du Collège
- sur le personnel employé
- sur les remontées des parents et élèves
- sur les nouveaux projets à lancer

**Vous l'avez compris : l'OGEC forme avec le Chef d'Etablissement et l'APEL le trio responsable de la bonne marche du Collège : projet éducatif / gestion / investissements / entretien.**

Philippe Coquet, membre de l'OGEC  
19 avril 2009